

■ **Les Artisans Horlogers Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds, rue des Tourelles 11. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.01.2004. But: création, développement de produits, gestion de projets, gestion de production, commercialisation de produits, conseils et organisation industrielle dans les domaines de l'horlogerie et produits de luxe; prendre des participations dans d'autres sociétés et acquérir des immeubles pour autant que ceux-ci lui servent d'établissement stable. Capital: CHF 20'000. Apports en nature: deux ordinateurs et une imprimante scanner photocopieur, selon contrat d'apports du 16.01.2004, pour le prix de CHF 9'300, montant entièrement imputé sur le capital social. Associés: Besse Laurent, de Chanéaz, à Villers-le-Lac, F, et Spöde Manuel André Guillaume, de et à La Chaux-de-Fonds, chacun d'eux avec une part sociale de CHF 10'000. Gérants: les associés Besse Laurent et Spöde Manuel André Guillaume, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 174 du 21.01.2004
(02089204 / CH-645.4.096.840-8)